



L'Association ACARS recrute
1 Accompagnant(e) Educatif et Social
en **CDI à temps plein**

L'ACARS, association stéphanoise créée en 1976, œuvre pour l'autonomisation de personnes en difficulté sur le plan professionnel, social et/ou médical. Elle a pour objet de promouvoir des initiatives et gérer des services d'hébergement, logement, insertion, prévention et accompagnement sur le bassin stéphanois.

Vous intervenez à temps plein au sein du service de **Lits d'Accueil Médicalisé** (LAM) ouvert en septembre 2023, qui vise à proposer et dispenser des soins médicaux et paramédicaux à des personnes sans domicile fixe atteintes de pathologies chroniques non bénignes, nécessitant un suivi thérapeutique à plus ou moins long terme.

Votre profil :

- Vous êtes Titulaire du Diplôme d'Etat d'AES (ou AMP, AVS) et portez un réel intérêt à l'accompagnement d'un public adulte, en grande précarité
- Vous êtes dynamique et motivé(e) à l'idée de vous impliquer dans la création d'un nouveau dispositif
- Vous connaissez les différentes pathologies liées à la grande précarité, à la vie à la rue, et notamment les différentes pathologies pouvant engendrer une perte d'autonomie importante
- Vous êtes titulaire du permis B et à jour des vaccinations obligatoires en établissement médico-social

Les missions du poste :

Sous la responsabilité de la Cadre de santé, et en lien avec le médecin de la structure, vous travaillez en équipe pluridisciplinaire et exercez les missions suivantes :

- Dispenser des soins de nursing (aide à la toilette, aide à l'habillage, aide aux repas, aide aux déplacements, préparation, chauffe et service des repas, etc.)
- Distribuer les traitements par délégation des infirmiers
- Participer au diagnostic médico-social des résidents par l'observation de leur état de santé général, le recueil et la transmission de ces informations,
- Participer à la définition, à la mise en œuvre et aux évolutions du projet de soins et du projet de vie personnalisé des résidents
- Accompagner et encourager les résidents dans les actes du quotidien et les activités de la vie sociale et relationnelle sur la base de leur situation médico-sociale
- Participer à l'animation de la vie collective du service
- Transmettre et tracer les actes dans le dossier informatique du résident

Les conditions d'emploi :

- Référence à la Convention Collective du 15 mars 1966, annexe 3
- Salaire brut mensuel de **1 980,53 € primes ségur comprises** en début de carrière (Reprise de l'ancienneté sur justificatifs)
- **Congés supplémentaires** (6 jours par trimestre x 3 trimestres)
- Horaires de journées/soirées. Planning établi sur une continuité de service 24h/24 (possibilité de remplacements en semaine ou de weekend, sur le roulement horaires 7h-14h30 ou 14h-21h30)
- Possibilité de formations et mobilités internes
- Logiciel de gestion du temps de travail (Octime) et du suivi des résidents (NetVie)
- Mutuelle d'entreprise prise en charge à 50% et abonnement transport en commun pris en charge à 50%

Pour candidater, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation
à **Amandine LAFONT, Responsable RH** - alafont@association-acars.fr